

## TIMBRES AMENDES PAR NATURE

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Nombre de timbres amendes : 777

Code	Natif	Résultat						
		Cas	Min	Norm	Maj	Cas A	Total	%
7597	Désignation STATIONNEMENT DANS DES CONDITIONS RISQUANT DE PROVOQUER UN ACCIDENT EN L'ABSENCE DU CONDUCTEUR.	1	0	2	0	0	2	0,26
12867	CONDUITE DE VEHICULE SANS RESPECT D'INDICATIONS RESULTANT DE LA SIGNALISATION ROUTIERE.	2	1	0	0	0	1	0,13
6166	NON APPPOSITION SUR LE VEHICULE DU CERTIFICAT D'ASSURANCE.	2	0	12	0	0	12	1,54
7560	STATIONNEMENT ABUSIF DE VEHICULE SUR LA VOIE PUBLIQUE : STATIONNEMENT EXCEDANT 7 JOURS.	2	0	6	0	0	6	0,77
7583	STATIONNEMENT DE VEHICULE GENANT L'ACCES A UN AUTRE VEHICULE OU SON DEGAGEMENT.	2	0	4	0	0	4	0,51
7586	STATIONNEMENT GENANT DE VEHICULE DEVANT L'ENTREE CARROSSABLE D'UN IMMEUBLE RIVERAIN.	2	0	5	0	0	5	0,64
7587	STATIONNEMENT GENANT DE VEHICULE EN DOUBLE FILE.	2	0	1	0	0	1	0,13
7588	STATIONNEMENT GENANT DE VEHICULE SUR UNE VOIE PUBLIQUE SPECIALEMENT DESIGNEE PAR ARRETE.	2	0	170	0	0	170	21,88
7599	STATIONNEMENT IRRÉGULIER EN AGGLOMERATION : ABSENCE DE DISPOSITIF DE CONTRÔLE DE LA DURÉE DU STATIONNEMENT.	2	0	215	0	0	215	27,67
21290	STATIONNEMENT GENANT DE VEHICULE SUR UN EMPLACEMENT RESERVE AUX LIVRAISONS.	2	0	5	0	0	5	0,64
22811	STATIONNEMENT GENANT SUR UN EMPLACEMENT RESERVE A L'ARRET OU AU STATIONNEMENT DES VEHICULES DE TRANSPORT PUBLIC DE VOYAGEURS.	2	0	3	0	0	3	0,39
26961	STATIONNEMENT GENANT DE VEHICULE DANS UNE ZONE DE RENCONTRE.	2	0	11	0	0	11	1,42
26962	STATIONNEMENT GENANT DE VEHICULE DANS UNE AIRE PIETONNE.	2	0	2	0	0	2	0,26
32530	STATIONNEMENT D'UN VEHICULE INTERDIT PAR UN REGLEMENT DE POLICE.	2	0	234	0	0	234	30,12
32535	STATIONNEMENT D'UN VEHICULE SUR LE COTE GAUCHE D'UNE CHAUSSEE A DOUBLE SENS EN AGGLOMERATION.	2	0	18	0	0	18	2,32
32536	ARRET IRRÉGULIER D'UN VEHICULE SUR LA CHAUSSEE EN AGGLOMERATION.	2	0	2	0	0	2	0,26
213	CONDUITE D'UN VEHICULE A UNE VITESSE EXCESSIVE EU EGARD AUX CIRCONSTANCES.	4	1	0	0	0	1	0,13
6124	CIRCULATION D'UNE REMORQUE MUNIE DE PNEUMATIQUE LISSE, DECHIRE OU DONT LA TOILE EST APPARENTE.	4	1	0	0	0	1	0,13
11326	CHEVAUCHEMENT D'UNE LIGNE CONTINUE PAR LE CONDUCTEUR D'UN VEHICULE.	4	1	0	0	0	1	0,13

**TIMBRES AMENDES PAR NATURE**

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Nombre de timbres amendes : 777

Code	Natif	Désignation	Résultat						%	
			Cas	Min	Norm	Mai	Cas A	Total		
12929		CONDUITE, SANS PORT DE LA CEINTURE DE SECURITE, D'UN VEHICULE A MOTEUR RECEPTIONNE AVEC CET EQUIPEMENT.	4	1	0	0	0	0	1	0,13
23800		USAGE D'UN TELEPHONE TENU EN MAIN PAR LE CONDUCTEUR D'UN VEHICULE EN CIRCULATION.	4	1	0	0	0	0	1	0,13
21200		STATIONNEMENT TRES GENANT SUR UN EMBLACEMENT RESERVE AUX VEHICULES PORTANT UNE CARTE DE STATIONNEMENT POUR PERSONNES HANDICAPEES.	4	0	15	0	0	0	15	1,93
29402		STATIONNEMENT TRES GENANT D'UN VEHICULE SUR UN EMBLACEMENT RESERVE AUX VEHICULES DE TRANSPORT DE FONDS OU DE METAUX PRECIEUX.	4	0	29	0	0	0	29	3,73
31088		STATIONNEMENT TRES GENANT D'UN VEHICULE SUR UN PASSAGE RESERVE A LA CIRCULATION DES PIETONS EN TRAVERSEE DE CHAUSSEE.	4	0	1	0	0	0	1	0,13
31089		STATIONNEMENT TRES GENANT D'UN VEHICULE MOTORISE SUR UN TROTTOIR.	4	0	34	0	0	0	34	4,38
31095		STATIONNEMENT TRES GENANT D'UN VEHICULE MASQUANT UNE SIGNALISATION ROUTIERE A LA VUE DES USAGERS DE LA VOIE.	4	0	1	0	0	0	1	0,13
33466		DEPLACEMENT HORS DU LIEU DE RESIDENCE SANS DOCUMENT JUSTIFICATIF CONFORME DANS UNE CIRCONSCRIPTION TERRITORIALE EN ETAT D'URGENCE SANITAIRE ET DEVANT FAIRE FACE A L'EPIDEMIE DE COVID-19.	4	0	1	0	0	0	1	0,13
<b>Total</b>			<b>6</b>	<b>6</b>	<b>771</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>777</b>	

## TIMBRES AMENDES PAR NATURE

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Nombre de timbres amendes : 572

Code	Natif	Résultat						%
		Cas	Min	Norm	Maj	Cas A	Total	
7597	Désignation STATIONNEMENT DANS DES CONDITIONS RISQUANT DE PROVOQUER UN ACCIDENT EN L'ABSENCE DU CONDUCTEUR.	1	0	5	0	0	5	0,87
6166	NON APPPOSITION SUR LE VEHICULE DU CERTIFICAT D'ASSURANCE.	2	0	6	0	0	6	1,05
7560	STATIONNEMENT ABUSIF DE VEHICULE SUR LA VOIE PUBLIQUE : STATIONNEMENT EXCEDANT 7 JOURS.	2	0	28	0	0	28	4,9
7583	STATIONNEMENT DE VEHICULE GENANT L'ACCES A UN AUTRE VEHICULE OU SON DEGAGEMENT.	2	0	2	0	0	2	0,35
7586	STATIONNEMENT GENANT DE VEHICULE DEVANT L'ENTREE CARROSSABLE D'UN IMMEUBLE RIVERAIN.	2	0	3	0	0	3	0,52
7588	STATIONNEMENT GENANT DE VEHICULE SUR UNE VOIE PUBLIQUE SPECIALEMENT DESIGNEE PAR ARRETE.	2	0	279	0	0	279	48,78
7590	STATIONNEMENT A CONTRESENS DE LA CIRCULATION SUR UNE CHAUSSEE A SENS UNIQUE.	2	0	2	0	0	2	0,35
7599	STATIONNEMENT IRRÉGULIER EN AGGLOMERATION : ABSENCE DE DISPOSITIF DE CONTROLE DE LA DUREE DU STATIONNEMENT.	2	0	22	0	0	22	3,85
21290	STATIONNEMENT GENANT DE VEHICULE SUR UN EMPLACEMENT RESERVE AUX LIVRAISONS.	2	0	2	0	0	2	0,35
22812	STATIONNEMENT GENANT DE VEHICULE DEVANT UN DISPOSITIF DESTINE A LA RECHARGE EN ENERGIE DES VEHICULES ELECTRIQUES.	2	0	10	0	0	10	1,75
26961	STATIONNEMENT GENANT DE VEHICULE DANS UNE ZONE DE RENCONTRE.	2	0	2	0	0	2	0,35
31087	STATIONNEMENT GENANT D'UN CYCLOMOTEUR SUR UN TROTTOIR.	2	0	3	0	0	3	0,52
32530	STATIONNEMENT D'UN VEHICULE INTERDIT PAR UN REGLEMENT DE POLICE.	2	0	69	0	0	69	12,06
32535	STATIONNEMENT D'UN VEHICULE SUR LE COTE GAUCHE D'UNE CHAUSSEE A DOUBLE SENS EN AGGLOMERATION.	2	0	10	0	0	10	1,75
32033	CONDUITE D'UN CYCLOMOTEUR SANS PORT DE GANTS CONFORMES A LA REGLEMENTATION RELATIVE AUX EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE.	3	1	0	0	0	1	0,17
256	CIRCULATION DE VEHICULE EN SENS INTERDIT.	4	1	0	0	0	1	0,17
12929	CONDUITE, SANS PORT DE LA CEINTURE DE SECURITE, D'UN VEHICULE A MOTEUR RECEPTIONNE AVEC CET EQUIPEMENT.	4	4	0	0	0	4	0,7
21200	STATIONNEMENT TRES GENANT SUR UN EMPLACEMENT RESERVE AUX VEHICULES PORTANT UNE CARTE DE STATIONNEMENT POUR PERSONNES HANDICAPEES.	4	0	13	0	0	13	2,27

**TIMBRES AMENDES PAR NATURE**

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Nombre de timbres amendes : 572

Code	Natif	Désignation	Résultat						%	
			Cas	Min	Norm	Maj	Cas A	Total		
29402		STATIONNEMENT TRES GENANT D'UN VEHICULE SUR UN EMPLACEMENT RESERVE AUX VEHICULES DE TRANSPORT DE FONDS OU DE METAUX PRECIEUX.	4	0	27	0	0	0	27	4,72
31088		STATIONNEMENT TRES GENANT D'UN VEHICULE SUR UN PASSAGE RESERVE A LA CIRCULATION DES PIETONS EN TRAVERSEE DE CHAUSSEE.	4	0	3	0	0	0	3	0,52
31089		STATIONNEMENT TRES GENANT D'UN VEHICULE MOTORISE SUR UN TROTTOIR.	4	0	71	0	0	0	71	12,41
31091		STATIONNEMENT TRES GENANT D'UN VEHICULE MOTORISE SUR UNE BANDE OU PISTE CYCLABLE.	4	0	2	0	0	0	2	0,35
31092		STATIONNEMENT TRES GENANT D'UN VEHICULE MOTORISE EN AMONT D'UN PASSAGE PIETON SUR UNE DISTANCE DE 5 METRES DANS LE SENS DE LA CIRCULATION.	4	0	2	0	0	0	2	0,35
31096		ARRET D'UN VEHICULE TRES GENANT POUR LA CIRCULATION PUBLIQUE.	4	0	5	0	0	0	5	0,87
		<b>Total</b>		<b>6</b>	<b>566</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>572</b>	

## TIMBRES AMENDES PAR NATURE

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Nombre de timbres amendes : 973

Code	Natif	Résultat						
		Cas	Min	Norm	Maj	Cas A	Total	%
7597	Désignation STATIONNEMENT DANS DES CONDITIONS RISQUANT DE PROVOQUER UN ACCIDENT EN L'ABSENCE DU CONDUCTEUR.	1	0	6	0	0	6	0,62
6166	NON APPPOSITION SUR LE VEHICULE DU CERTIFICAT D'ASSURANCE.	2	0	24	0	0	24	2,47
7504	STATIONNEMENT IRRÉGULIER EN AGGLOMÉRATION : DISPOSITIF DE CONTRÔLE DE LA DURÉE MAL PLACÉ.	2	0	3	0	0	3	0,31
7560	STATIONNEMENT ABUSIF DE VÉHICULE SUR LA VOIE PUBLIQUE : STATIONNEMENT EXCÉDANT 7 JOURS.	2	0	46	0	0	46	4,73
7576	STATIONNEMENT IRRÉGULIER EN AGGLOMÉRATION : DÉPASSEMENT DE LA DURÉE MAXIMALE DE STATIONNEMENT EN ZONE LIMITÉE.	2	0	2	0	0	2	0,21
7583	STATIONNEMENT DE VÉHICULE GENANT L'ACCÈS À UN AUTRE VÉHICULE OU SON DÉGAGEMENT.	2	0	3	0	0	3	0,31
7586	STATIONNEMENT GENANT DE VÉHICULE DEVANT L'ENTRÉE CARROSSABLE D'UN IMMEUBLE RIVERAIN.	2	0	21	0	0	21	2,16
7587	STATIONNEMENT GENANT DE VÉHICULE EN DOUBLE FILE.	2	0	3	0	0	3	0,31
7588	STATIONNEMENT GENANT DE VÉHICULE SUR UNE VOIE PUBLIQUE SPÉCIALEMENT DESIGNÉE PAR ARRÊTÉ.	2	0	291	0	0	291	29,91
7590	STATIONNEMENT À CONTRAIRE DE LA CIRCULATION SUR UNE CHAUSSEE À SENS UNIQUE.	2	0	5	0	0	5	0,51
7599	STATIONNEMENT IRRÉGULIER EN AGGLOMÉRATION : ABSENCE DE DISPOSITIF DE CONTRÔLE DE LA DURÉE DU STATIONNEMENT.	2	0	172	0	0	172	17,68
21290	STATIONNEMENT GENANT DE VÉHICULE SUR UN EMPLACEMENT RÉSERVÉ AUX LIVRAISONS.	2	0	12	0	0	12	1,23
22811	STATIONNEMENT GENANT SUR UN EMPLACEMENT RÉSERVÉ À L'ARRÊT OU AU STATIONNEMENT DES VÉHICULES DE TRANSPORT PUBLIC DE VOYAGEURS.	2	0	1	0	0	1	0,1
22812	STATIONNEMENT GENANT DE VÉHICULE DEVANT UN DISPOSITIF DESTINÉ À LA RECHARGE EN ÉNERGIE DES VÉHICULES ÉLECTRIQUES.	2	0	9	0	0	9	0,92
26961	STATIONNEMENT GENANT DE VÉHICULE DANS UNE ZONE DE RENCONTRE.	2	0	14	0	0	14	1,44
31087	STATIONNEMENT GENANT D'UN CYCLOMOTEUR SUR UN TROTTOIR.	2	0	1	0	0	1	0,1
32530	STATIONNEMENT D'UN VÉHICULE INTERDIT PAR UN RÈGLEMENT DE POLICE.	2	0	61	0	0	61	6,27
32532	STATIONNEMENT D'UN VÉHICULE EMPÊCHANT SUR UN PASSAGE POUR PIÉTONS.	2	0	1	0	0	1	0,1

**TIMBRES AMENDES PAR NATURE**

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Nombre de timbres amendes : 973

Code	Natif	Désignation	Résultat					Total	%
			Cas	Min	Norm	Maj	Cas A		
32533		ARRRET D'UN VEHICULE SUR UN PASSAGE POUR PIETONS.	2	0	1	0	0	1	0,1
32535		STATIONNEMENT D'UN VEHICULE SUR LE COTE GAUCHE D'UNE CHAUSSEE A DOUBLE SENS EN AGGLOMERATION.	2	0	40	0	0	40	4,11
32536		ARRRET IRRÉGULIER D'UN VEHICULE SUR LA CHAUSSEE EN AGGLOMERATION.	2	0	4	0	0	4	0,41
256		CIRCULATION DE VEHICULE EN SENS INTERDIT.	4	4	0	0	0	4	0,41
11325		FRANCHISSEMENT D'UNE LIGNE CONTINUE PAR LE CONDUCTEUR D'UN VEHICULE.	4	1	0	0	0	1	0,1
23800		USAGE D'UN TELEPHONE TENU EN MAIN PAR LE CONDUCTEUR D'UN VEHICULE EN CIRCULATION.	4	2	0	0	0	2	0,21
31063		CONDUITE D'UN VEHICULE AVEC PORT A L'OREILLE D'UN DISPOSITIF SUSCEPTIBLE D'EMETTRE DU SON.	4	1	0	0	0	1	0,1
6215		STATIONNEMENT TRES GENANT D'UN VEHICULE SUR UNE CHAUSSEE OU VOIE RESERVEE A LA CIRCULATION DES VEHICULES DE TRANSPORT PUBLIC DE VOYAGEURS OU DES TAXIS.	4	0	1	0	0	1	0,1
21200		STATIONNEMENT TRES GENANT SUR UN EMBLACEMENT RESERVE AUX VEHICULES PORTANT UNE CARTE DE STATIONNEMENT POUR PERSONNES HANDICAPEES.	4	0	23	0	0	23	2,36
29402		STATIONNEMENT TRES GENANT D'UN VEHICULE SUR UN EMBLACEMENT RESERVE AUX VEHICULES DE TRANSPORT DE FONDS OU DE METAUX PRECIEUX.	4	0	43	0	0	43	4,42
31088		STATIONNEMENT TRES GENANT D'UN VEHICULE SUR UN PASSAGE RESERVE A LA CIRCULATION DES PIETONS EN TRAVERSEE DE CHAUSSEE.	4	0	6	0	0	6	0,62
31089		STATIONNEMENT TRES GENANT D'UN VEHICULE MOTORISE SUR UN TROTTOIR.	4	0	165	0	0	165	16,96
31091		STATIONNEMENT TRES GENANT D'UN VEHICULE MOTORISE SUR UNE BANDE OU PISTE CYCLABLE.	4	0	3	0	0	3	0,31
31096		ARRRET D'UN VEHICULE TRES GENANT POUR LA CIRCULATION PUBLIQUE.	4	0	4	0	0	4	0,41
		<b>Total</b>	<b>8</b>	<b>8</b>	<b>965</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>973</b>	

## TIMBRES AMENDES PAR NATURE

Période du 01/01/2023 au 01/12/2023

Nombre de timbres amendes : 1069

Code	Natif	Résultat					%	
		Cas	Min	Norm	Maj	Cas A		Total
6204	Désignation NON PRESENTATION IMMEDIATE DU CERTIFICAT D'IMMATRICULATION PAR LE CONDUCTEUR D'UN VEHICULE A MOTEUR.	1	0	1	0	0	1	0,09
7597	STATIONNEMENT DANS DES CONDITIONS RISQUANT DE PROVOQUER UN ACCIDENT EN L'ABSENCE DU CONDUCTEUR.	1	0	10	0	0	10	0,94
11083	INOBSERVATION, PAR CONDUCTEUR DE VEHICULE, D'UNE SIGNALISATION IMPOSANT UNE DIRECTION.	2	18	0	0	0	18	1,68
6166	NON APPOSITION SUR LE VEHICULE DU CERTIFICAT D'ASSURANCE.	2	0	9	0	0	9	0,84
6168	NON PRESENTATION DE L'ATTESTATION D'ASSURANCE D'UN VEHICULE TERRESTRE A MOTEUR.	2	0	1	0	0	1	0,09
7560	STATIONNEMENT ABUSIF DE VEHICULE SUR LA VOIE PUBLIQUE : STATIONNEMENT EXCEDANT 7 JOURS.	2	0	43	0	0	43	4,02
7575	STATIONNEMENT ABUSIF DE VEHICULE SUR LA VOIE PUBLIQUE : DEPASSEMENT DE LA DUREE FIXEE PAR ARRETE.	2	0	1	0	0	1	0,09
7586	STATIONNEMENT GENANT DE VEHICULE DEVANT L'ENTREE CARROSSABLE D'UN IMMEUBLE RIVERAIN.	2	0	4	0	0	4	0,37
7588	STATIONNEMENT GENANT DE VEHICULE SUR UNE VOIE PUBLIQUE SPECIALEMENT DESIGNEE PAR ARRETE.	2	0	250	0	0	250	23,39
7590	STATIONNEMENT A CONTRESENS DE LA CIRCULATION SUR UNE CHAUSSEE A SENS UNIQUE.	2	0	10	0	0	10	0,94
7599	STATIONNEMENT IRRÉGULIER EN AGGLOMERATION : ABSENCE DE DISPOSITIF DE CONTROLE DE LA DUREE DU STATIONNEMENT.	2	0	396	0	0	396	37,04
21290	STATIONNEMENT GENANT DE VEHICULE SUR UN EMBLACEMENT RESERVE AUX LIVRAISONS.	2	0	2	0	0	2	0,19
22811	STATIONNEMENT GENANT SUR UN EMBLACEMENT RESERVE A L'ARRET OU AU STATIONNEMENT DES VEHICULES DE TRANSPORT PUBLIC DE VOYAGEURS.	2	0	1	0	0	1	0,09
22812	STATIONNEMENT GENANT DE VEHICULE DEVANT UN DISPOSITIF DESTINE A LA RECHARGE EN ENERGIE DES VEHICULES ELECTRIQUES.	2	0	2	0	0	2	0,19
26961	STATIONNEMENT GENANT DE VEHICULE DANS UNE ZONE DE RENCONTRE.	2	0	9	0	0	9	0,84
26962	STATIONNEMENT GENANT DE VEHICULE DANS UNE AIRE PIETONNE.	2	0	1	0	0	1	0,09
31086	STATIONNEMENT GENANT D'UN TRICYCLE A MOTEUR SUR UN TROTTOIR.	2	0	1	0	0	1	0,09
32530	STATIONNEMENT D'UN VEHICULE INTERDIT PAR UN REGLEMENT DE POLICE.	2	0	5	0	0	5	0,47

## TIMBRES AMENDES PAR NATURE

Période du 01/01/2023 au 01/12/2023

Nombre de timbres amendes : 1069

Code	Natif	Désignation	Résultat							
			Cas	Min	Norm	Maj	Cas A	Total	%	
32532		STATIONNEMENT D'UN VEHICULE EMPIETANT SUR UN PASSAGE POUR PIETONS.	2	0	2	0	0	0	2	0,19
32533		ARRET D'UN VEHICULE SUR UN PASSAGE POUR PIETONS.	2	0	1	0	0	0	1	0,09
32535		STATIONNEMENT D'UN VEHICULE SUR LE COTE GAUCHE D'UNE CHAUSSEE A DOUBLE SENS EN AGGLOMERATION.	2	0	15	0	0	0	15	1,4
32536		ARRET IRRÉGULIER D'UN VEHICULE SUR LA CHAUSSEE EN AGGLOMERATION.	2	0	3	0	0	0	3	0,28
32032		NON PORT DE GANTS CONFORMES A LA REGLEMENTATION RELATIVE AUX EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE PAR PASSAGER D'UN CYCLE A MOTEUR EN CIRCULATION.	3	1	0	0	0	0	1	0,09
13313		EMISSION DE BRUIT PORTANT ATTEINTE A LA TRANQUILLITE DU VOISINAGE OU A LA SANTE DE L'HOMME.	3	0	1	0	0	0	1	0,09
210		INOBSERVATION, PAR CONDUCTEUR DE VEHICULE, DE L'ARRET IMPOSE PAR UN FEU ROUGE.	4	3	0	0	0	0	3	0,28
213		CONDUITE D'UN VEHICULE A UNE VITESSE EXCESSIVE EU EGARD AUX CIRCONSTANCES.	4	4	0	0	0	0	4	0,37
256		CIRCULATION DE VEHICULE EN SENS INTERDIT.	4	42	0	0	0	0	42	3,93
11325		FRANCHISSEMENT D'UNE LIGNE CONTINUE PAR LE CONDUCTEUR D'UN VEHICULE.	4	1	0	0	0	0	1	0,09
12522		MAINTIEN EN CIRCULATION DE VOITURE PARTICULIERE SANS CONTROLE TECHNIQUE PERIODIQUE.	4	3	0	0	0	0	3	0,28
12929		CONDUITE, SANS PORT DE LA CEINTURE DE SECURITE, D'UN VEHICULE A MOTEUR RECEPTIONNE AVEC CET EQUIPEMENT.	4	3	0	0	0	0	3	0,28
22658		CIRCULATION D'UN VEHICULE A MOTEUR DONT LE DISPOSITIF D'ECHAPPEMENT N'EST PAS ENTRETENU.	4	5	0	0	0	0	5	0,47
23800		USAGE D'UN TELEPHONE TENU EN MAIN PAR LE CONDUCTEUR D'UN VEHICULE EN CIRCULATION.	4	11	0	0	0	0	11	1,03
24029		CIRCULATION D'UN VEHICULE A MOTEUR AVEC UNE PLAQUE D'IMMATRICULATION AMOVIBLE.	4	1	0	0	0	0	1	0,09
201		STATIONNEMENT DANGEREUX DE VEHICULE.	4	0	1	0	0	0	1	0,09
6215		STATIONNEMENT TRES GENANT D'UN VEHICULE SUR UNE CHAUSSEE OU VOIE RESERVEE A LA CIRCULATION DES VEHICULES DE TRANSPORT PUBLIC DE VOYAGEURS OU DES TAXIS.	4	0	1	0	0	0	1	0,09
21200		STATIONNEMENT TRES GENANT SUR UN EMBLACEMENT RESERVE AUX VEHICULES PORTANT UNE CARTE DE STATIONNEMENT POUR PERSONNES HANDICAPEES.	4	0	19	0	0	0	19	1,78



## TIMBRES AMENDES PAR NATURE

Période du 01/01/2023 au 01/12/2023

Nombre de timbres amendes : 1069

Code	Natif	Désignation	Résultat							
			Cas	Min	Norm	Maj	Cas A	Total	%	
29402		STATIONNEMENT TRES GENANT D'UN VEHICULE SUR UN EMPLACEMENT RESERVE AUX VEHICULES DE TRANSPORT DE FONDS OU DE METAUX PRECIEUX.	4	0	14	0	0	0	14	1,31
31088		STATIONNEMENT TRES GENANT D'UN VEHICULE SUR UN PASSAGE RESERVE A LA CIRCULATION DES PIETONS EN TRAVERSEE DE CHAUSSEE.	4	0	5	0	0	0	5	0,47
31089		STATIONNEMENT TRES GENANT D'UN VEHICULE MOTORISE SUR UN TROTTOIR.	4	0	157	0	0	0	157	14,69
31091		STATIONNEMENT TRES GENANT D'UN VEHICULE MOTORISE SUR UNE BANDE OU PISTE CYCLABLE.	4	0	10	0	0	0	10	0,94
31096		ARRET D'UN VEHICULE TRES GENANT POUR LA CIRCULATION PUBLIQUE.	4	0	2	0	0	0	2	0,19
		<b>Total</b>		<b>92</b>	<b>977</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1069</b>	



## TIMBRES AMENDES PAR NATURE

Période du 01/01/2024 au 08/03/2024

Nombre de timbres amendes : 48

Code	Natif	Résultat					Total	%
		Cas	Min	Norm	Maj	Cas A		
7560	Désignation STATIONNEMENT ABUSIF DE VEHICULE SUR LA VOIE PUBLIQUE : STATIONNEMENT EXCEDANT 7 JOURS.	2	0	3	0	0	3	6,25
7586	STATIONNEMENT GENANT DE VEHICULE DEVANT L'ENTREE CARROSSABLE D'UN IMMEUBLE RIVERAIN.	2	0	1	0	0	1	2,08
7588	STATIONNEMENT GENANT DE VEHICULE SUR UNE VOIE PUBLIQUE SPECIALEMENT DESIGNEE PAR ARRETE.	2	0	22	0	0	22	45,83
32533	ARRET D'UN VEHICULE SUR UN PASSAGE POUR PIETONS.	2	0	1	0	0	1	2,08
256	CIRCULATION DE VEHICULE EN SENS INTERDIT.	4	1	0	0	0	1	2,08
21200	STATIONNEMENT TRES GENANT SUR UN EMBLACEMENT RESERVE AUX VEHICULES PORTANT UNE CARTE DE STATIONNEMENT POUR PERSONNES HANDICAPEES.	4	0	1	0	0	1	2,08
31089	STATIONNEMENT TRES GENANT D'UN VEHICULE MOTORISE SUR UN TROTTOIR.	4	0	17	0	0	17	35,42
31095	STATIONNEMENT TRES GENANT D'UN VEHICULE MASQUANT UNE SIGNALISATION ROUTIERE A LA VUE DES USAGERS DE LA VOIE.	4	0	2	0	0	2	4,17
<b>Total</b>		<b>1</b>	<b>47</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>48</b>	

